

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉROPORT DE TOULOUSE FRANCAZAL

15 novembre 2024 – Préfecture de la Haute-Garonne

ORDRE DU JOUR

- Installation de la CCE
 - ❖ Vérification du quorum
- Approbation du compte rendu de la CCE du 15 Décembre 2023
- Modification des procédures de circulation aérienne
- Statistiques de trafic 2023 (bilan et perspectives)
- Examen de l'opportunité d'élaborer une charte de l'environnement
- Point sur les réclamations et leurs traitements
- Questions diverses

INSTALLATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE L'ENVIRONNEMENT

VÉRIFICATION DU QUORUM

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CCE DU 15 DÉCEMBRE 2023

Modification des procédures de circulation aérienne



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Procédures départs sur LFBF – Point du SNA Sud



15 novembre 2024

Contexte IR-PBN et rationalisation VOR et NDB

→ Règlement Européen UE 2018/1048 (dit « IR-PBN ») :

- **Depuis le 03/12/2020**

➤ Implémentation de procédures d'APP RNP (avec minima LNAV, LNAV/VNAV, LPV) exigée sur **toutes les pistes aux instruments non desservies par une approche de précision**

- **A partir du 25/01/2024**

➤ Implémentation de procédures d'APP RNP exigée pour toutes les pistes aux instruments desservies par approches de précision

➤ Si existence de SID/STAR sur l'aérodrome : au moins 1 SID/STAR RNAV (RNAV1) par piste homologuée aux instruments

➤ Spécification RNAV5 pour les routes ATS quelle que soit l'altitude

- **A partir du 06/06/2030**

➤ Tous SID ou STAR en RNAV1 (plus de conventionnels)

Usage exclusif de la PBN à partir du 6 juin 2030



Contexte IR-PBN et rationalisation VOR et NDB

→ Stratégie DSNA pour 2030 :

- Mise en œuvre d'un réseau minimal VOR & DME pour pallier une panne générale GNSS
- Suppression de la totalité des NDB

→ Différents courriers d'information :

- Courrier SDPS du 10/11/20 vers la Défense, les compagnies, les exploitants (dont UAF) et les fédérations (CNFAS)
- Courrier MTE du 25/05/21 vers les projeteurs Eoliens
- AIC

→ 2 phases définies à ce jour :

- Phase 1 (2021-2022) : suppression de 12 VOR et 34 NDB
- **Phase 2 (2023-2024) : suppression de 12 VOR et 5 NDB**



→ Phase 2 (2023-2024) et après :

- VOR : GAI(26 décembre 2024– arrêt VOR dès octobre) : Publications le 5 septembre 2024 de nouvelles procédures satellitaires pour LFBO et pour les arrivées LBF
- Mise en place DME GAI
- NDB arrêt CVU (28 novembre 2024)
- NDB : TLB(2025), TS(2025), TW(2026), TOE(2026)
- NDB : LOE (2025), AGO (2025), BSC (2027) et MUT(2026)

→ Contrainte réglementaire européenne sous peine de sanctions financières: avoir des départs/arrivées RNAV pour les terrains équipés de procédures conventionnelles

→ Besoin Aérodrome Francazal : avoir des départs omnidirectionnels pour les aéronefs non équipés RNAV



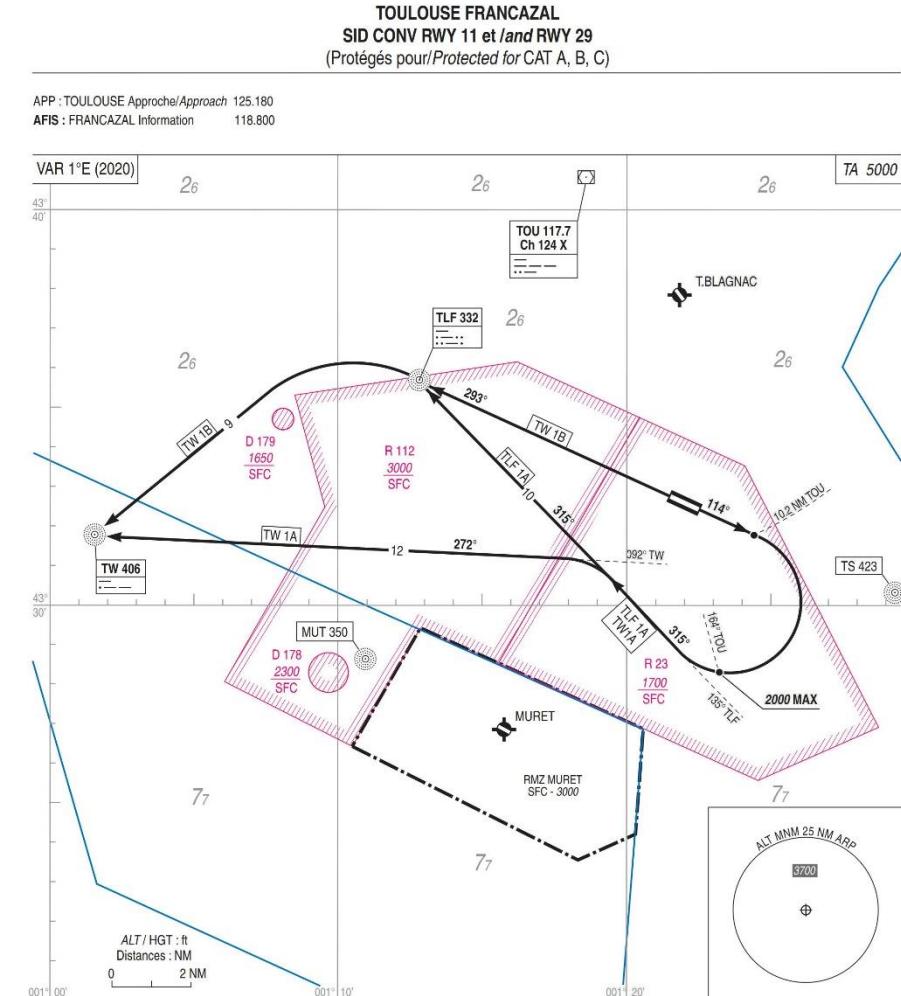
Projets : Suppression des SID conventionnels (sauf NDB TLF)

- Départs conventionnels (basés sur un moyen sol type VOR, DME, NDB) remplacés par des départs Rnav (satellitaires ou DME/DME) sauf le départ basé sur TLF qui est conservé. Le NDB TLF appartient à l'AD de Francazal,
- Objectif sécurité, éviter le survol de nouvelles populations et limiter l'impact sur les populations déjà survolées si possible
- Pas de changement prévu ou d'optimisation possible :
 - limité par la proximité des aérodromes de Blagnac et de Muret
 - limité par des espaces restreints, des contraintes réglementaires de conception de procédures et la prise en compte de la donnée environnementale
- Présentation en CCE pour avis
- Approbation DSAC du dossier technique
- Publication visée 02/25 (20/02/2025)

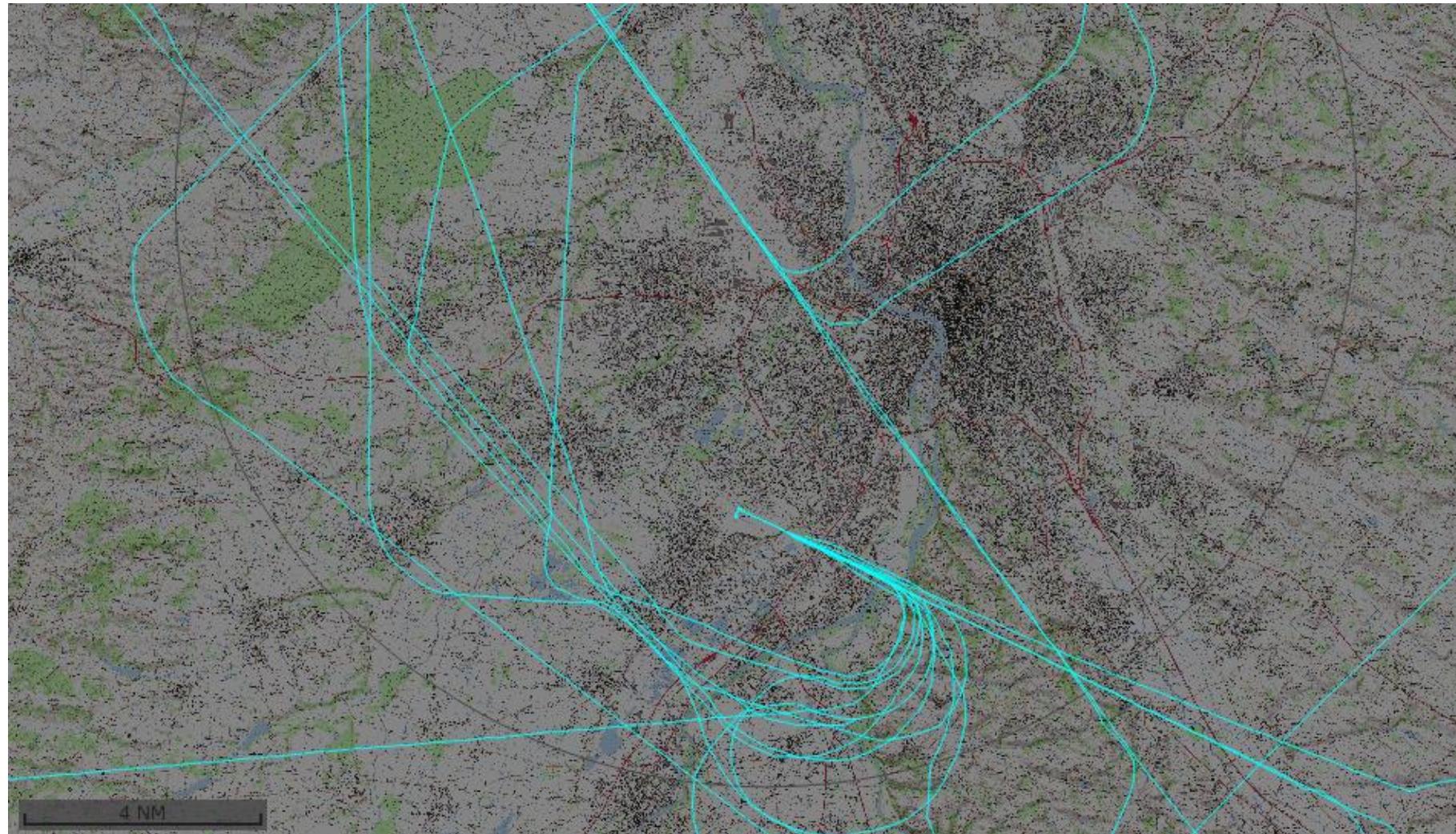
SID conventionnels

A noter

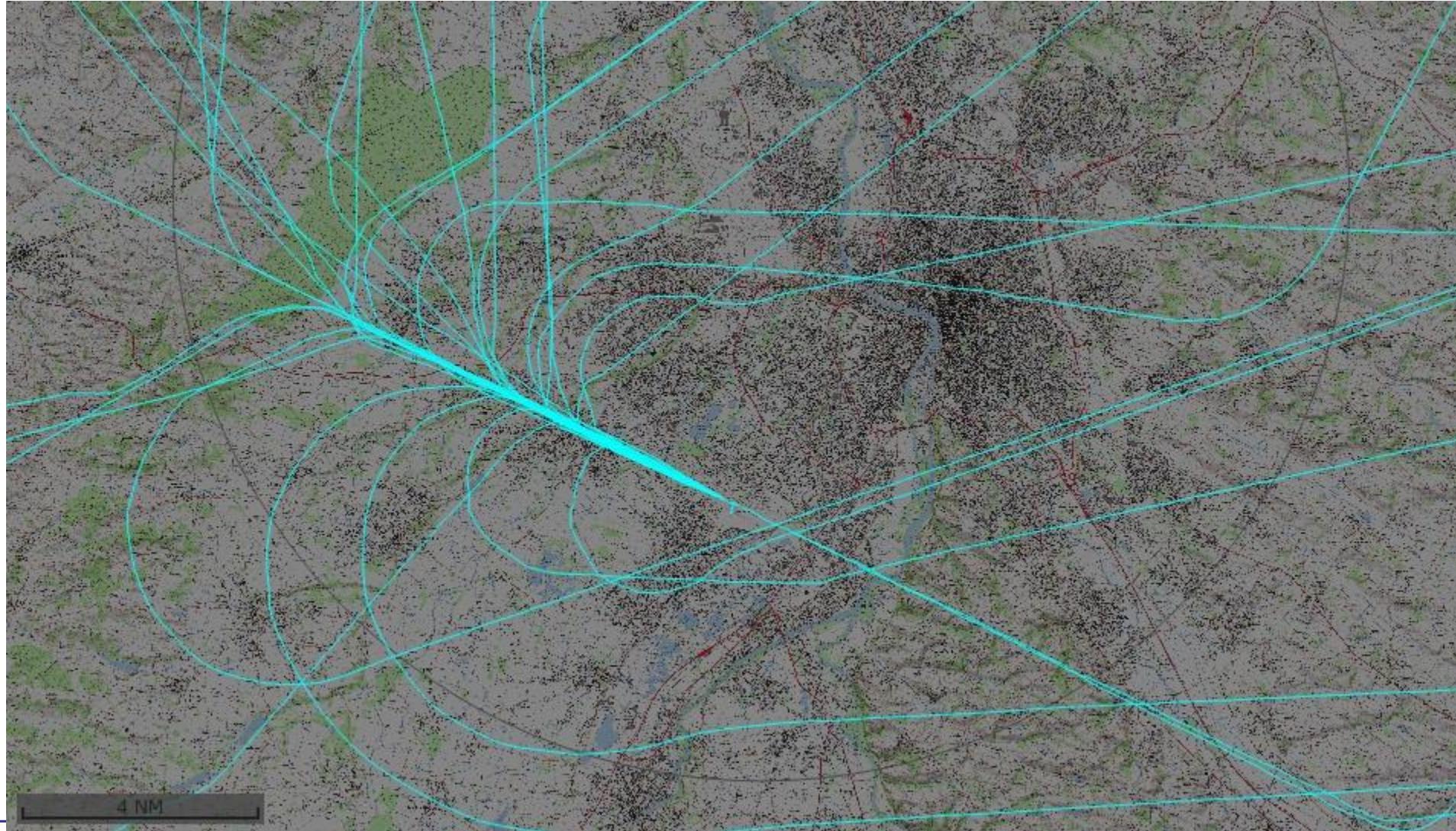
- SID actuels basés sur des NDB en cours de démantèlement (hors TLF)
 - absence de départs omnidirectionnels actuellement



Départs conventionnels en 11 (mois de septembre 2024)



Départs conventionnels en 29 (mois de septembre 2024)



SID conventionnel en 11 et création départs omnidirectionnels

Le SID 11 basé sur TLF est conservé.
Des départs omnidirectionnels à altitude sont interférents avec les départs de Blagnac et ne seront utilisés qu'en secours (cas de brouillage) et par les appareils non équipés RNAV.

DEPARTS OMNIDIRECTIONNELS

Les départs omnidirectionnels ne peuvent se substituer aux départs standards (SID), sauf contrainte de sécurité ou condition particulière (avion non équipé RNAV, pour des SID RNAV uniquement, brouillage RNAV...).

RWY 11

Monter sur la route 114° MAG jusqu'à 935 (400) puis route directe jusqu'à altitude de sécurité en route.

Pente de montée:

L'obstacle RELIEF 940 (405) situé à 4600m de la DER 11 à gauche de l'axe impose une pente de montée de 4,3% jusqu'à 1340 (805).

RWY 29

Monter sur la route 293° MAG jusqu'à 2500 (1965) puis route directe en montée jusqu'à l'altitude de sécurité en route.

Pente de montée:

L'obstacle ARBRE 570 (35) situé à 59m de la DER 29 et à 154m à droite de l'axe impose une pente de montée de 9,8% jusqu'à 610 (75).

Si négligé, la pente obstacle est réduite à 5,5% jusqu'à 610 (75) par l'obstacle ARBRE 600 (65) situé à 309m de la DER 29 et à 202m à gauche de l'axe.

OMNIDIRECTIONAL DEPARTURES

Omnidirectional departures cannot replace standard departures (SID) except for safety reasons or special conditions (ACFT not equipped with RNAV. Sl. only, RNAV interference...).

RWY 11

Climb on course 114° MAG up to 935 (400) then direct route up to enroute safety altitude.

Climb gradient:

TERRAIN 940 (405) obstruction located at 4600m from the DER 11 in the left of the axis requires a climb gradient of 4,3% up to 1340 (805).

RWY 29

Climb on course 293° MAG up to 2500 (1965) then direct route up to enroute safe altitude.

Climb gradient:

TREE 570 (35) obstruction located at 59m from the DER 29 and at 154m in the rig of the axis requires a climb gradient of 9,8% up to 610 (75).

If ignored, climb gradient is reduced to 5,5% up to 610 (75) by TREE 600 (65) located at 309m from the DER 29 and at 202m in the left of the axis.

AIP
FRANCE

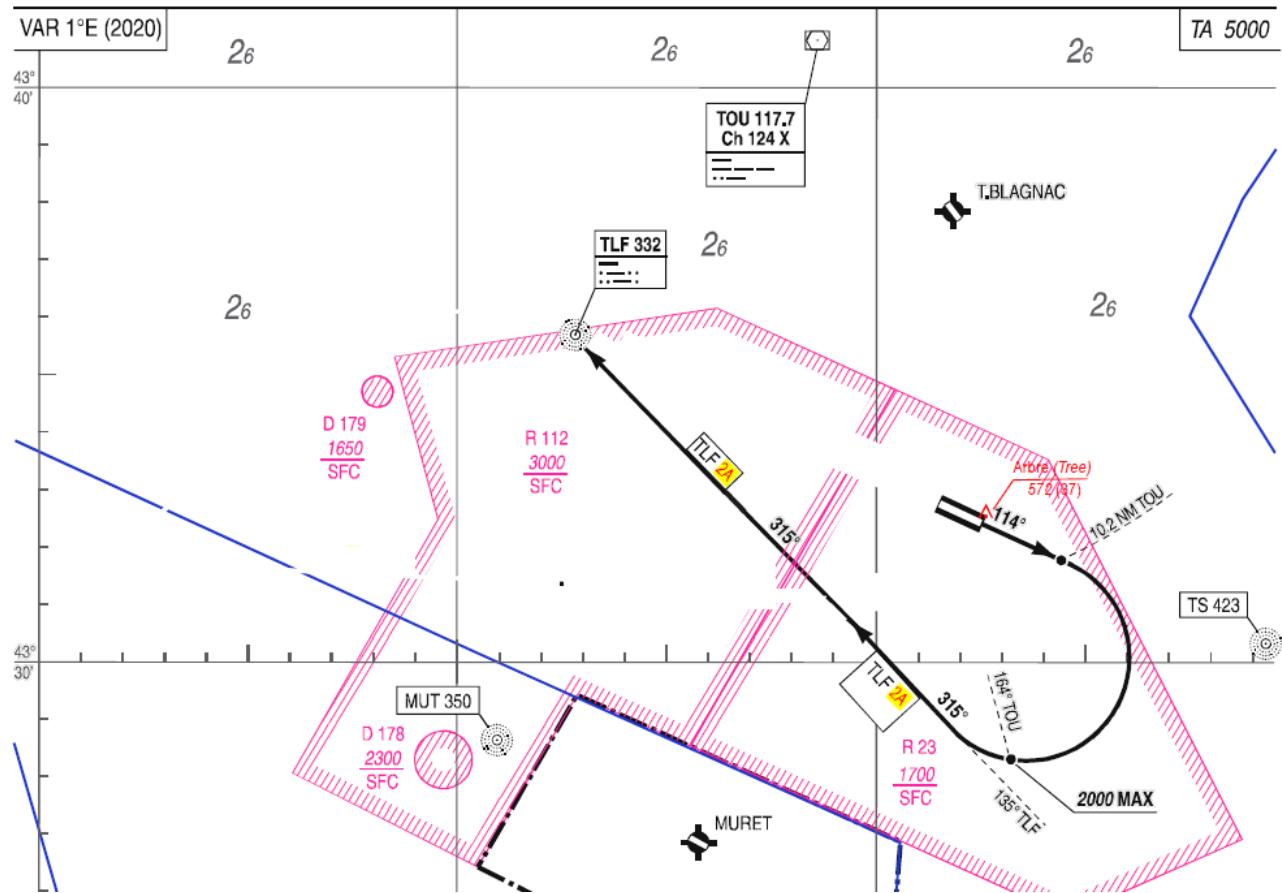
Projet SNA sud BMJ 02/25 V2

AD 2 LFBF SID RWY11 CONV
20 FEB 25

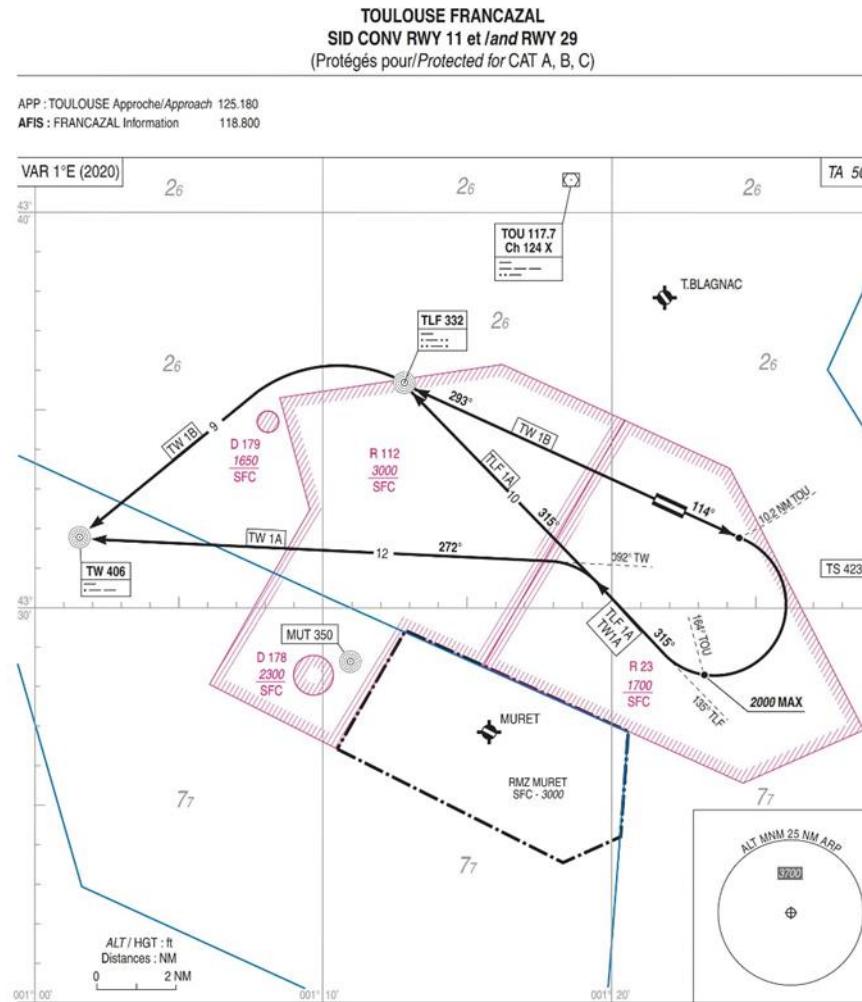
TOULOUSE FRANCAZAL
SID CONV RWY 11

(Protégés pour/Protected for CAT A, B, C)

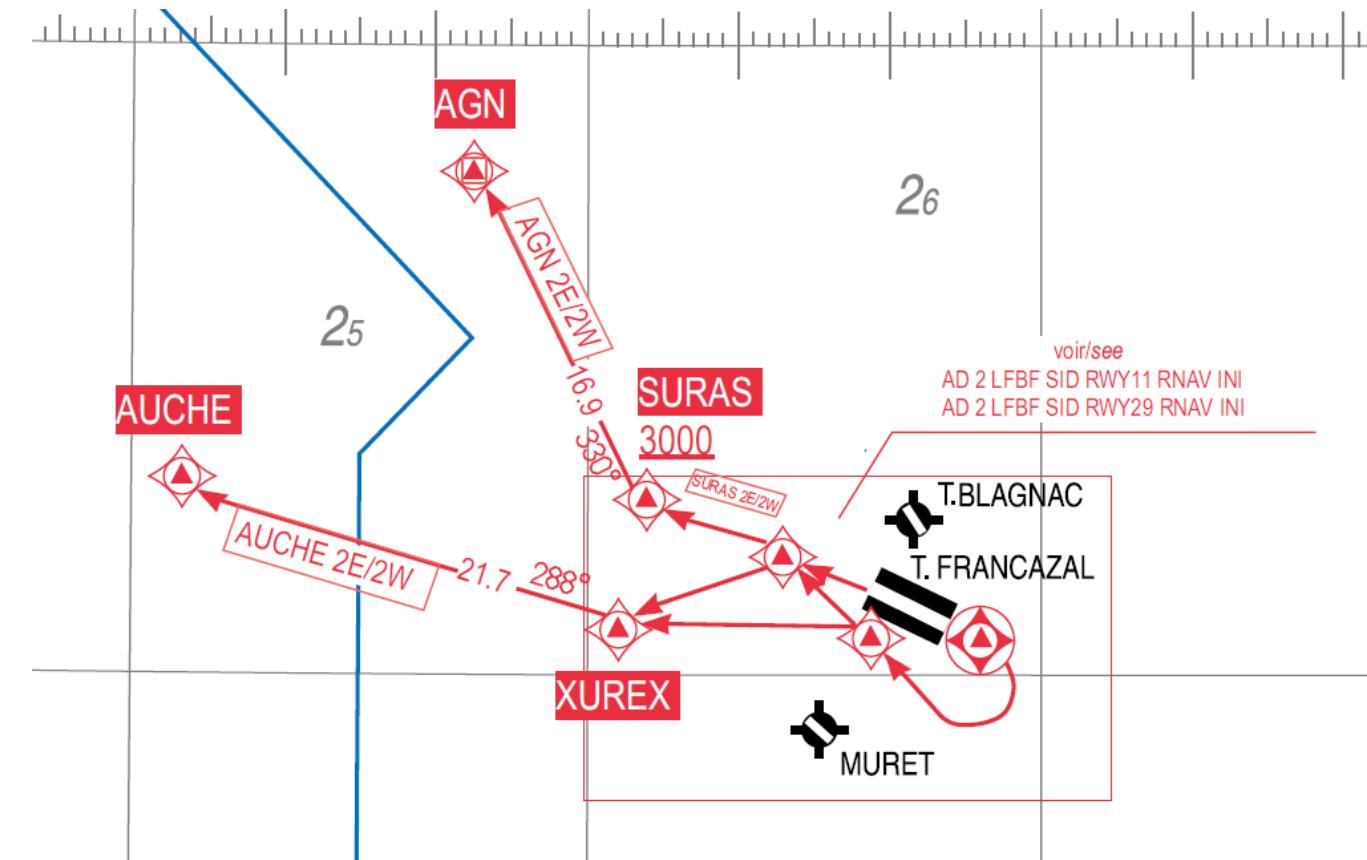
APP : TOULOUSE Approche/Approach 125.180
AFIS : FRANCAZAL Information 118.800



Comparaison avant / après

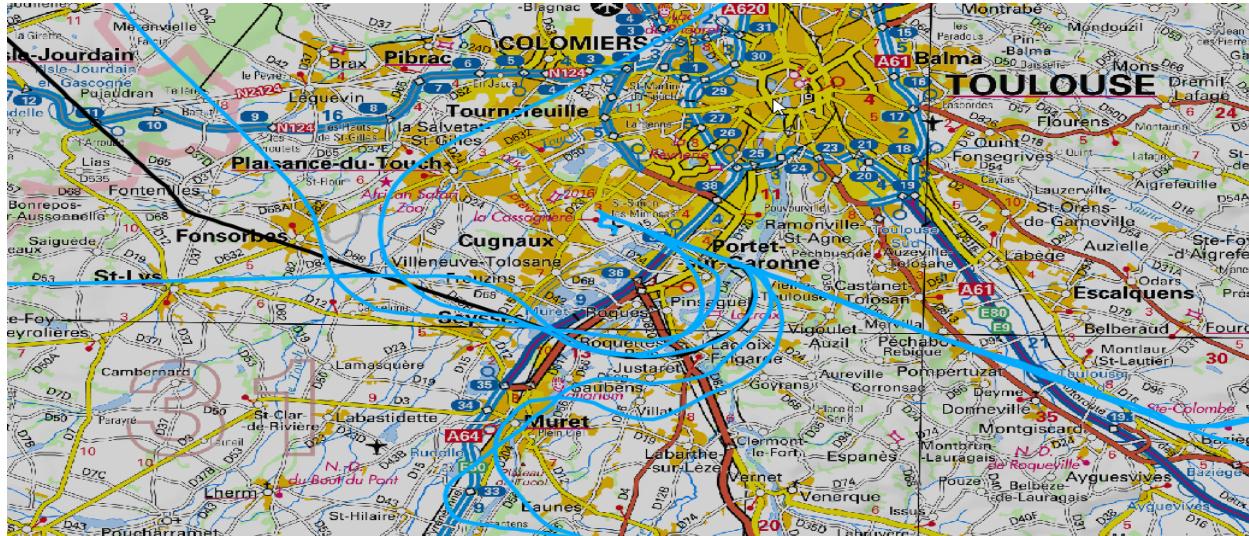


Avant en SID conventionnels

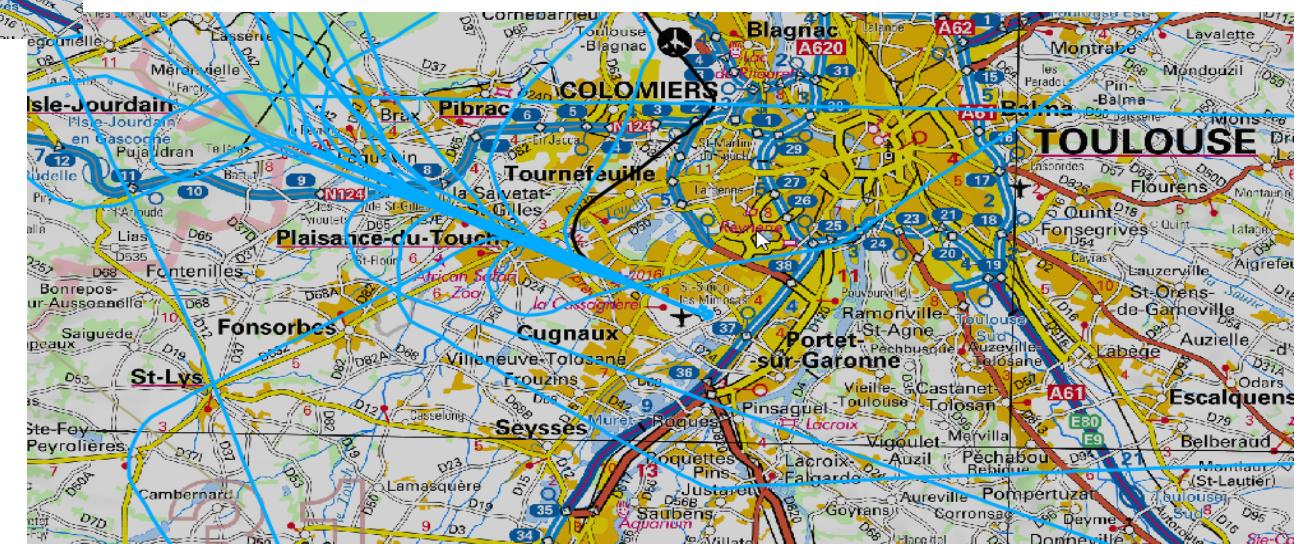


Après en SID Rnav

Départs conventionnels en 11 et en 29 (mois de juin 2023)



Départs en 11



Départs en 29

→ QUESTIONS ?

AVIS CCE



Termes techniques

Moyen de navigation conventionnels – NDB VOR DME (balises radio électriques installées au sol)

PBN – Navigation basée sur les performances – l'avion sait se situer en tout point de l'espace par l'utilisation de différents senseurs

GNSS – satellitaire

DME/DME – basé sur des balises sol donnant une distance

SID – route de départ

STAR – Route d'arrivée jusqu'au IAF (point de début de l'approche généralement équipé d'une attente)

Finales – Dernière partie de l'arrivée jusqu'à la piste (finales basées sur un NDB ou satellitaire RNP)

INA (appelée transition côté bord) – segment qui relie la fin des STAR et le début de la finale

STATISTIQUES DE TRAFIC – 2023 & 2024

EVOLUTIONS DU TRAFIC ENTRE 2022 ET 2023

- **Trafic quasi-équivalent par rapport à 2022 (-1%)**

- **Armées**

Activité en hausse (+13%), poursuite des activités de l'A400M et des exercices de parachutages

- **Aviation d'affaires**

Activité en baisse (-25%)

- **Aéro industrie**

Activité en baisse (-12%)

EVOLUTIONS DU TRAFIC ENTRE 2023 ET 2024 (PROVISOIRE)

- **Trafic en hausse (+12%) à fin octobre** soit 2 865 mouvements

- **Armées**

Activité en légère hausse (6%), augmentation essentiellement portée par les 2 campagnes militaires de mai et octobre 2024

- **Aviation d'affaires**

Activité en baisse (-3%)

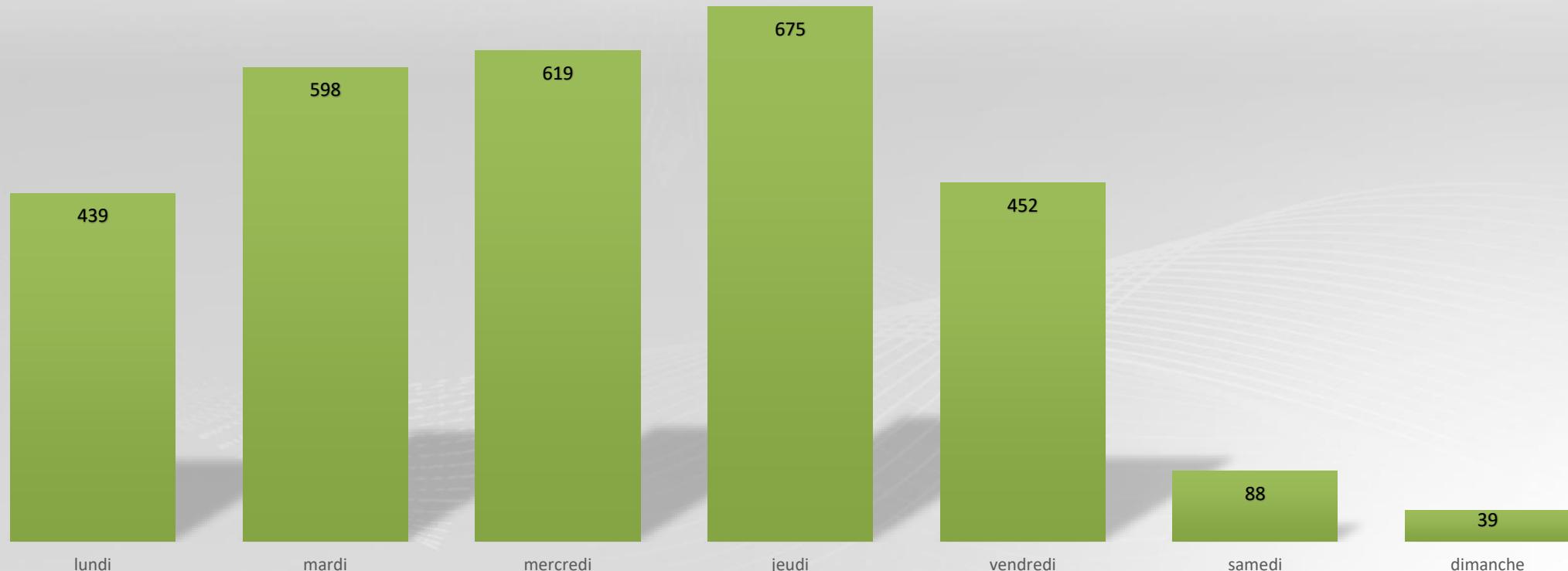
- **Aéro industrie**

Activité en hausse (+11%), augmentation portée par les vols de la société AURA AERO (61 mvts à fin Oct. 2023 versus 305 mvts à fin Oct. 2024. En parallèle les autres aéroindustriels reculent de 33%)

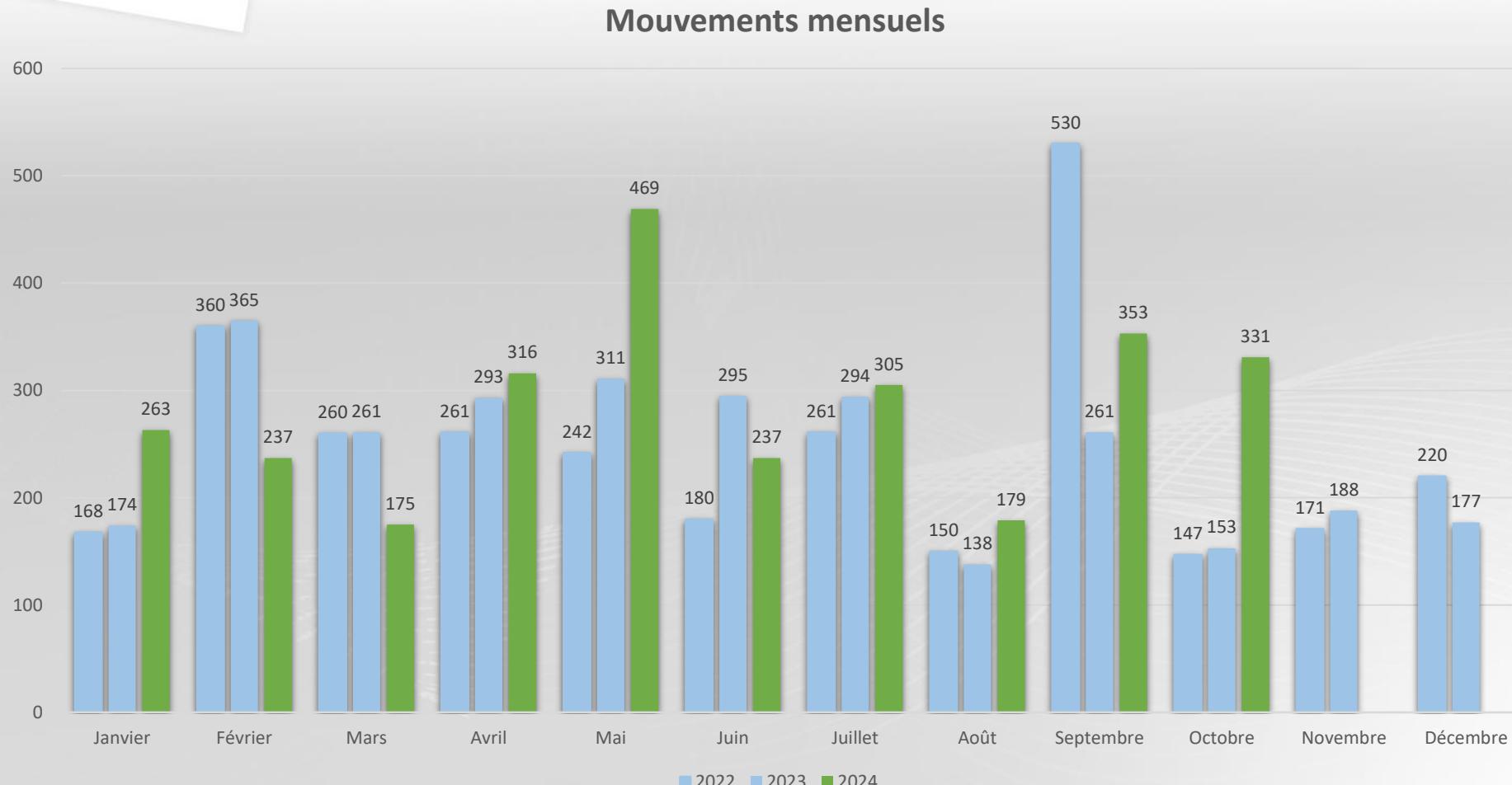
HISTORIQUE DES MOUVEMENTS



REPARTITION HEBDOMADAIRE DES MOUVEMENTS 2023



STATISTIQUES MENSUELLES 2022 -2023 - 2024

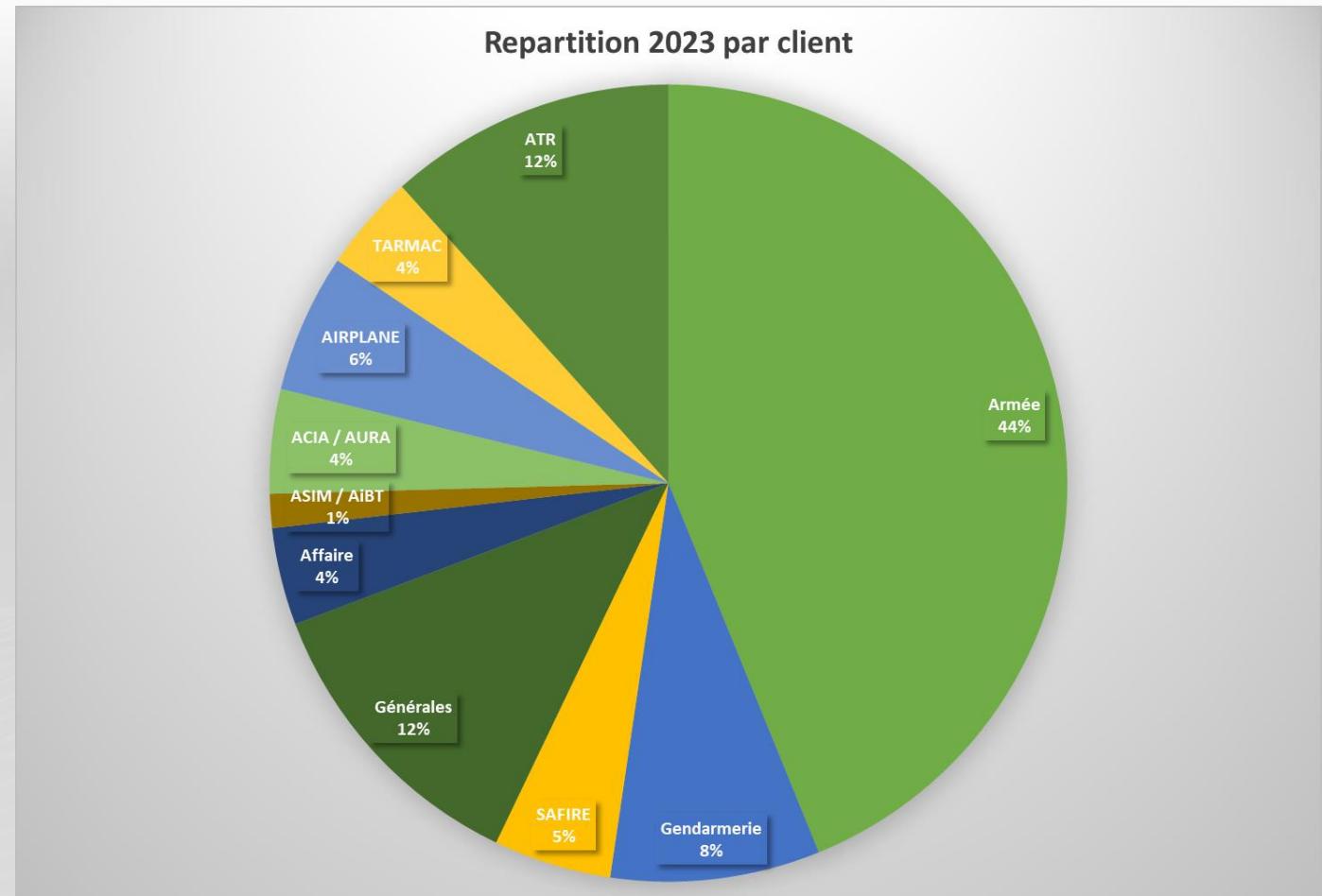


TYPOLOGIE DES MOUVEMENTS

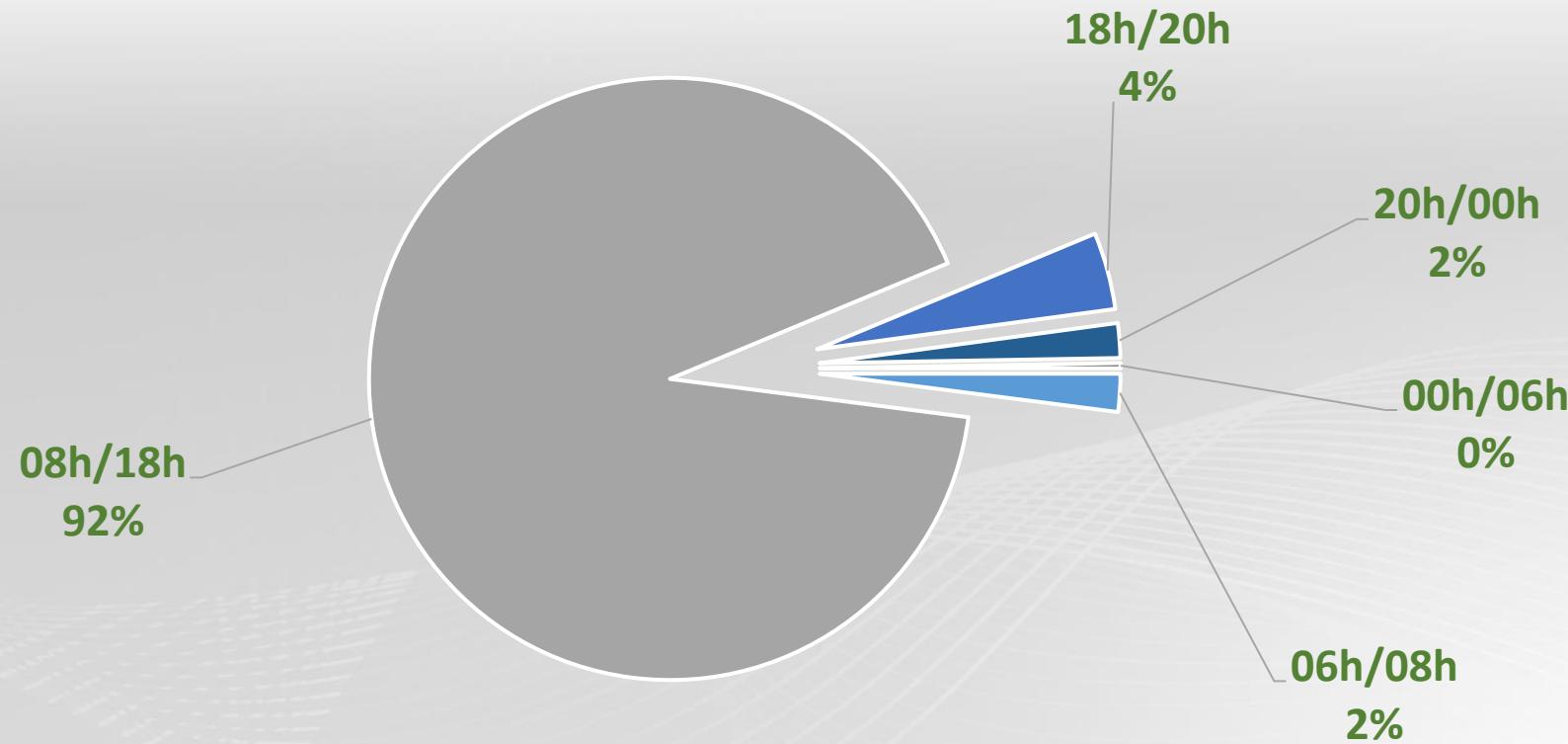
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Armée	1547	1234	2071	1449	1425	1393	1513	1354	1632	1583	1194	1276
Gendarmerie	570	494	486	425	423	330	300	357	190	236	207	247
SAFIRE	152	186	139	130	92	126	97	141	97	119	74	139
Générales	502	828	1367	1218	1762	674	834	649	209	336	483	353
Affaire	28	28	124	175	254	252	85	153	140	195	153	115
ASIM / AiBT	176	249	193	227	156	111	5	0	0	0	0	40
ACIA / AURA	0	0	0	0	0	0	0	4	60	227	148	123
AIRPLANE	0	0	0	0	69	88	147	110	95	91	160	164
TARMAC	0	0	0	0	6	6	37	114	97	143	135	114
ATR	0	0	0	0	124	312	422	588	492	375	396	339
TOTAL	2 975	3 019	4 380	3 624	4 311	3 292	3 440	3 470	3 012	3 305	2 950	2 910

TYPOLOGIE DES MOUVEMENTS

	2023
État	57%
Aéro-industrie	27%
Aviation générale	12%
Aviation d'affaires	4%



RÉPARTITION HORAIRE DES MOUVEMENTS



L'ACTIVITÉ MILITAIRE

L'activité militaire

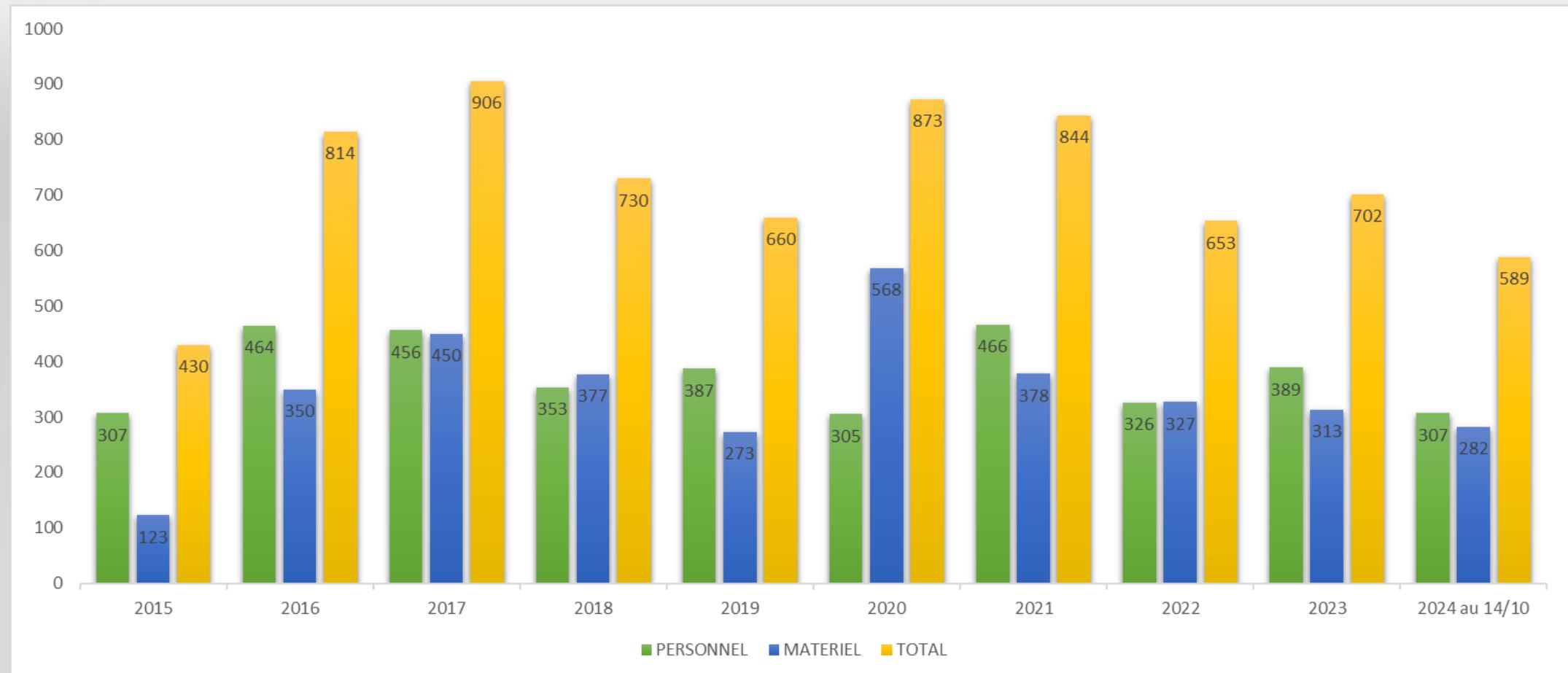
Evènements

- 2024 :

- Janvier : mission O² Armée de l'Air avec un A400M ;
- Février : mission O² Armée de l'Air avec un C130H ;
- 03/02 : DITIA FCZ à destination Tunisie ;
- 25/02 : DITIA FCZ à destination Jordanie ;
- Mars : mission O² Armée de l'Air avec un A400M ;
- 08/03 : DITIA FCZ à destination Jordanie ;
- 22/03 : DITIA FCZ à destination Jordanie ;
- 04/04 : DITIA FCZ à destination Jordanie ;
- Aout : mission O² Armée de l'Air avec un A400M ;
- 21/08 : largage personnel sur Francazal B en Pilatus ;
- Septembre : mission O² Armée de l'Air avec un A400M ;
- 18/09 : largage personnel sur Francazal B en Pilatus ;
- Octobre : mission O² Armée de l'Air avec un A400M.

- Réalisation de campagnes d'aérolargages sur la zone de Fonsorbes LF-R112 (Pilatus, NORD 2501, CN235, C130H et J, A400M) au profit du 1^{er} RTP et de la STAT.

Les aéronefs militaires d'entraînement



Planification des avions d'entraînement

L'année 2024:

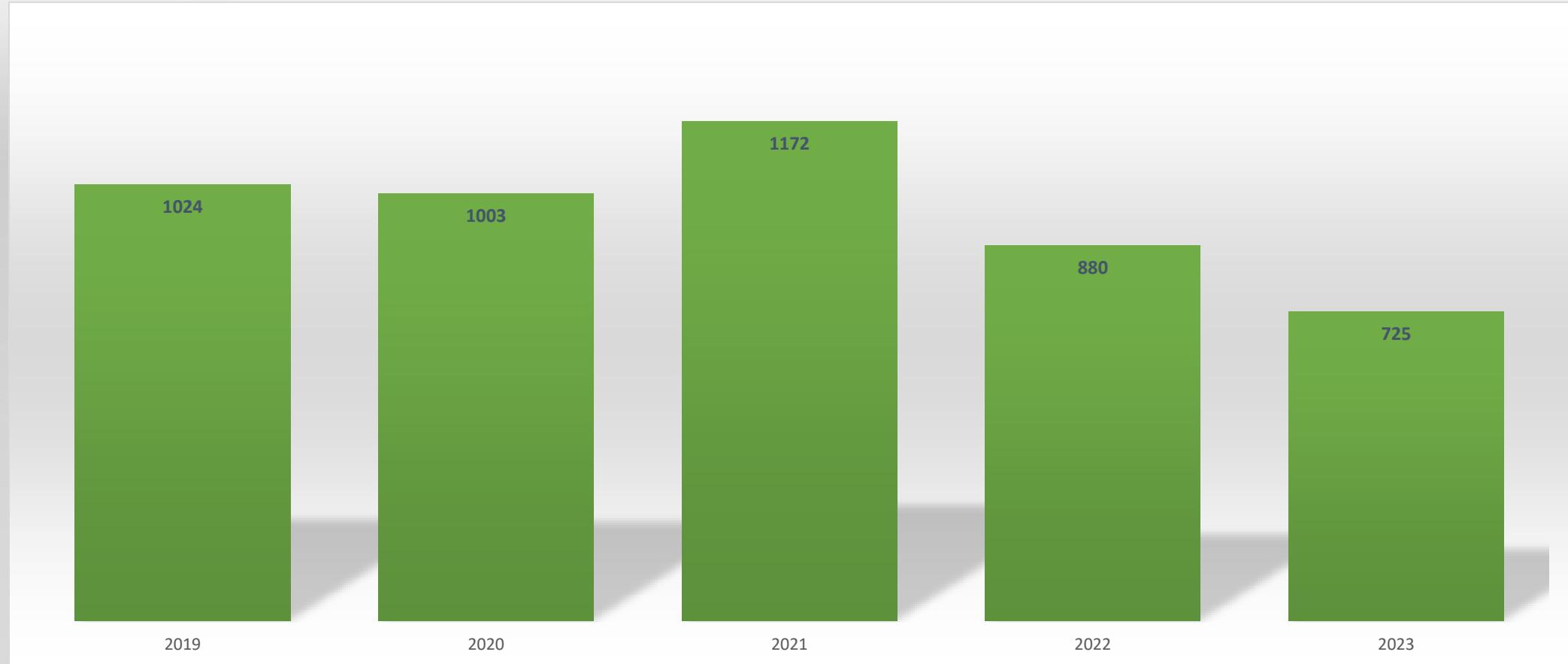
- 37 avions ont effectué de l'entraînement de largage de parachutistes et de matériels.

Pour information - Prévision 2025 :

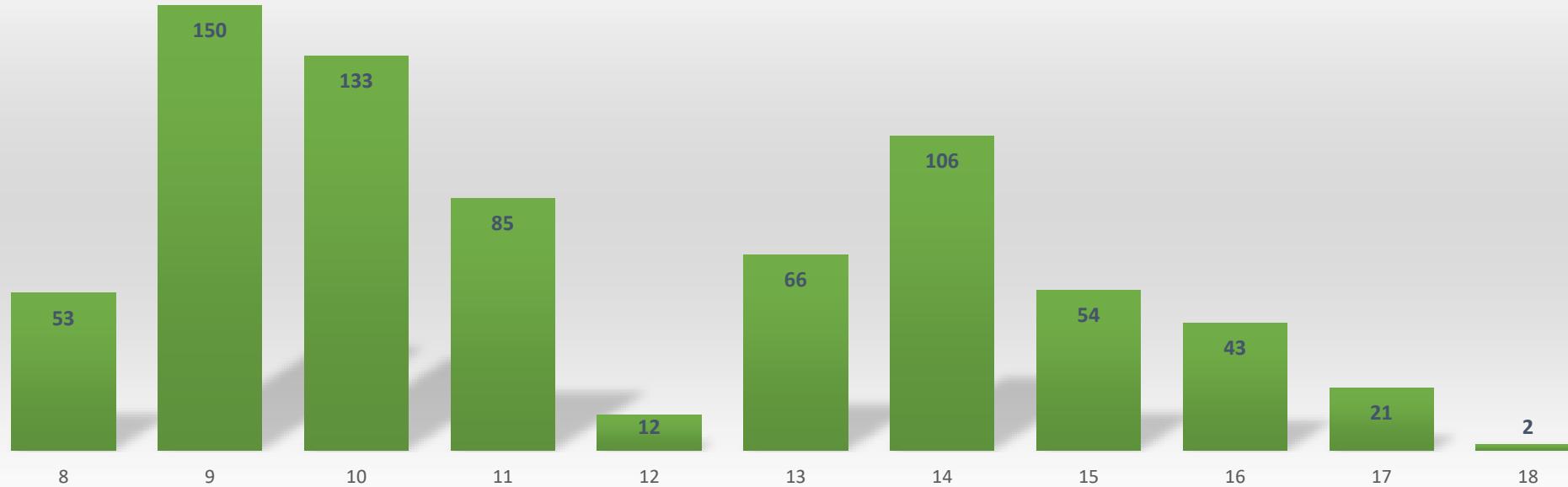
- Activités semaines :
 - Largage personnel : **S4, S16, S17, S19, S20, S24, S39, S40, S41, S44, S45, S47, S49.**
 - Largage Matériel: **S5, S7, S14, S18, S20, S22, S25, S28, S30, S37, S40, S43, S45, S46, S48, S50.**
- Constantes des semaines :
 - Avions pour le largage de parachutistes : Fonsorbes lundi et vendredi (entre 8 et 16 décollages par jour), les autres jours Pamiers, Castres et Tarbes ;
 - Avions pour le largage de matériel : Fonsorbes (5 à 6 décollages par jour) ;
 - Si mauvaise météo le programme est modifié en conduite.

LES ESSAIS MOTEURS

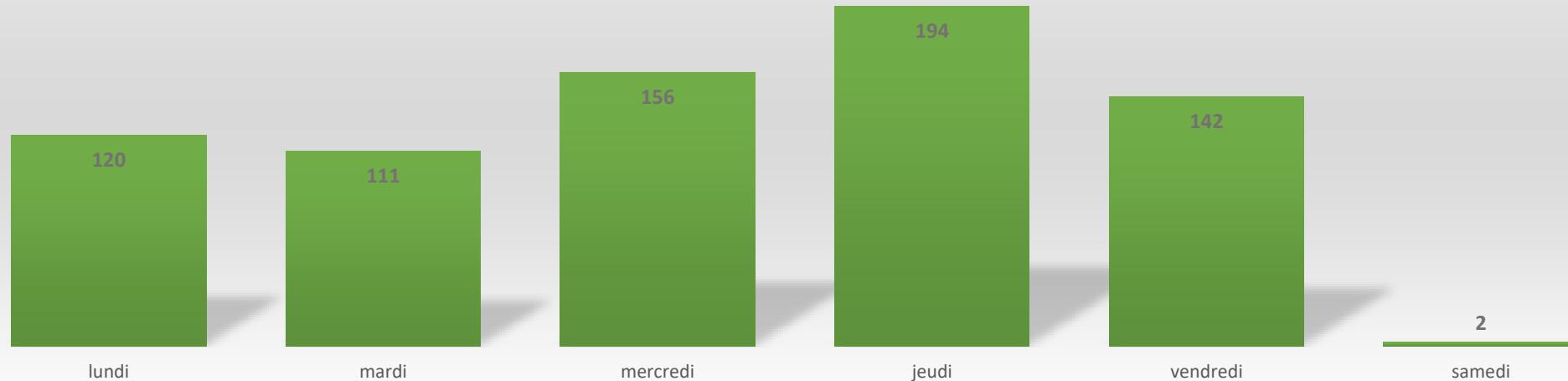
HISTORIQUE DES ESSAIS MOTEURS



LES ESSAIS MOTEURS – RÉPARTITION HORAIRE 2023



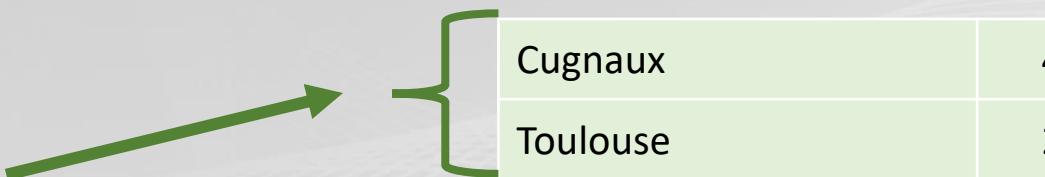
LES ESSAIS MOTEURS – RÉPARTITION PAR JOUR 2023



LES ESSAIS MOTEURS – LOCALISATION & DURÉE 2023

Position	Nombre	Durée moyenne (en minutes)
Piste	34 (4.7%)	22
Taxiway	215 (29.65%)	35
Parking	476 (65.65%)	25

Répartition des réclamations	
Arrivées/Départs	30,30 %
Essai Moteur	3,03 %
Tours de piste	1,52 %
Transit/survol	65,15 %



EXAMEN DE L'OPPORTUNITE D'ÉLABORER UNE CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Collectif Francazal a fait part, de son souhait d'instaurer une charte environnementale sur l'aéroport de Toulouse-Francazal.

Il est mis à l'ordre du jour de la présente séance une réflexion sur la mise en place d'une telle procédure.

Pour rappel :

- l'aéroport de Toulouse-Francazal présente un faible volume de mouvements (2 910 en 2023) si nous comparons le volume des mouvements des autres aéroports d'Occitanie (entre 19 000 et 77 500) dotés d'une charte environnementale,
- l'activité de l'aéroport est particulière car il n'y a pas d'aviation commerciale ni générale comme celles des aéroports munis d'un tel dispositif. La moitié de l'activité est portée par l'aviation militaire (47% en 2022 et 52% en 2023) qui répond à des contraintes opérationnelles spécifiques (contexte géopolitique). L'Armée a pris en compte les demandes des riverains depuis plusieurs années et notamment en adaptant les plannings d'entraînement (hors week-ends),
- les essais moteurs, source de nuisances désignée par les riverains, sont effectués dans le cadre de l'activité des aéroindustriels basés sur des zones et plages horaires bien définies. On note d'ailleurs une baisse des réclamations sur ce sujet
- la SETFA, sensible aux enjeux environnementaux, a mis en place des actions de valorisation et de préservation de l'environnement qui sont présentées ci-après :

ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'AÉROPORT

- Obtention de l'ACA (Airport Carbon Accreditation) niveau 2 (Réduction) en 2020. Dépôt du dossier de la démarche ACA niveau 3 (Optimisation) en septembre 2024,
- La SETFA a signé en 2023 une convention avec l'association BIODIVERSITE qui permet à l'aéroport d'avoir un état exhaustif des espèces faunes et flores présentes sur la plateforme - Rapport 2024 est en cours de rédaction,
- Etude expérimentale sur la plantation de graines locales pour faire pousser de la prairie en partenariat avec le STAC - Rapport en cours de finalisation,
- Réalisation d'une fauche raisonnée,
- Mesure de la qualité des eaux avant rejets au milieu naturel,
- Réalisation en 2021 d'une étude acoustique côté piste,
- Etudes écologiques avant chaque projet de construction.

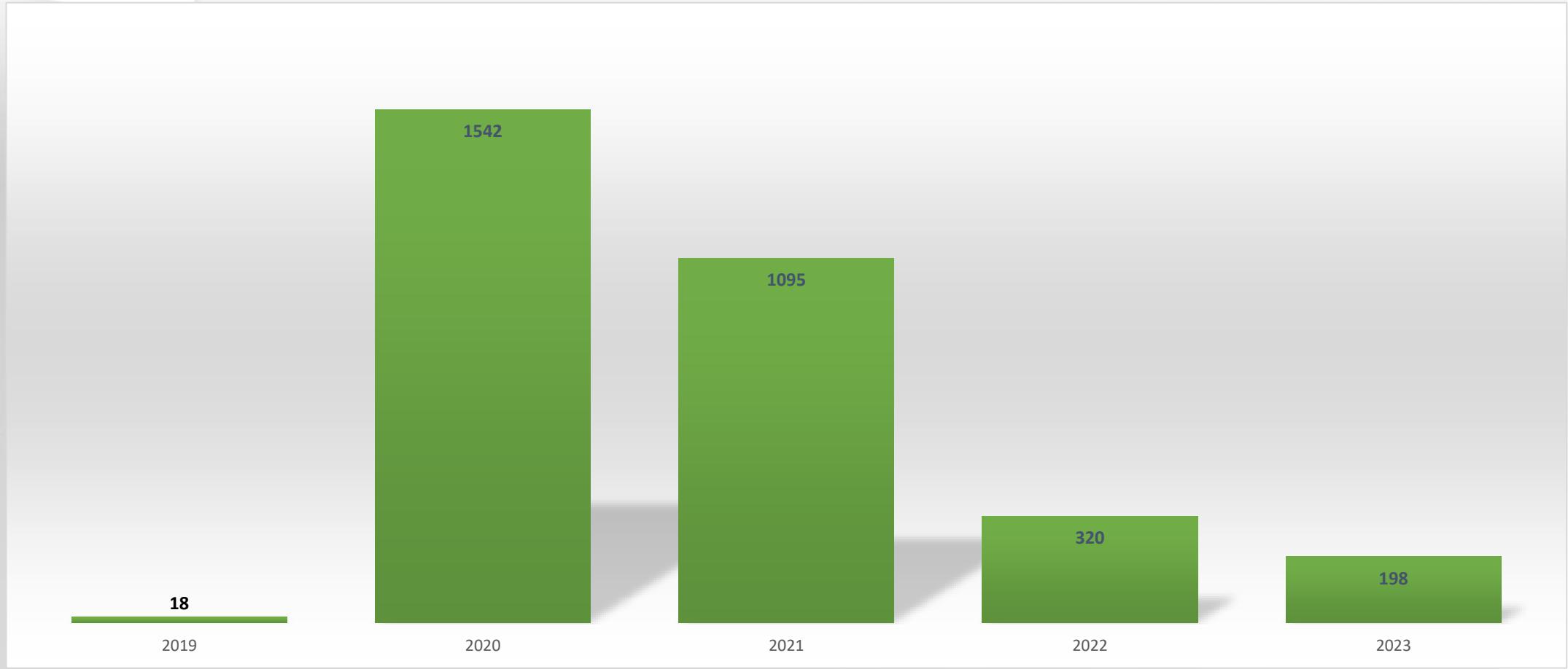
POINT SUR LES RÉCLAMATIONS ET LEURS TRAITEMENTS

LES RÉCLAMATIONS – PROCESSUS DE TRAITEMENT

Enregistrement :

- Appel / ou déplacement à l'accueil de l'aérogare
- Réception de mails (francazal.aeroport@edeis.com) + DGA pour la R112
- Réception de courriers / courriers via les administrations (DGAC, Mairies, Préfecture, Association, ...)
- Formulaire sur le site internet (www.francazal.aeroport.fr)

HISTORIQUE DES RÉCLAMATIONS



TYPOLOGIE DES RÉCLAMATIONS 2023

	Aéro-industrie	Aviation generale	Inconnue	Militaire	Transit	Total général
Janvier	0	1	0	1	0	2
Février	1	1	1	46	0	49
Mars	4	0	3	30	0	37
Avril	1	0	3	22	1	27
Mai	1	0	3	23	0	27
Juin	1	0	5	6	0	12
Juillet	1	2	1	1	1	5
Août	0	0	1	6	0	7
Septembre	1	2	1	6	0	10
Octobre	1	0	1	5	0	7
Novembre	0	0	0	0	0	0
Décembre	0	3	1	11	0	15
Total général	10 (5%)	9 (4,5%)	20(10%)	157 (79,5%)	2 (1%)	198

Cugnaux	52
Plaisance-du-Touch	37
Tournefeuille	20
Fontenilles	4
La-Salvetat-St-Gilles	19
Autres	66
Total	198

11,6 % des plaintes ont été déposées alors que le terrain était fermé

QUESTIONS DIVERSES